

DELIBERATION N° 172-25

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le vingt-cinq septembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 16 septembre 2025 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Eric BALME.

Présents :

SAVIGNON Joseph	FERREIRA Michel	JOUBERT Thierry	GRAND Florence
SERRE Emmanuel	LAMOUR Jérôme	GRIET Bernard	PERRIN Gilda
BLANC André	BARI Nadine	SAURAT Coraline	BATTISTEL Marie-Noëlle
KAITANDJIAN Patrick	CIOT Xavier	LANEYRIE Jean-Marc	LE TRAOU Dominique
BONOMI Jean-Pierre	FAYARD Adeline	TOSCAN Michel	PONCET Denis
MAUROY Claude	DECHAUX Marie-Claire	TURC Sylvain	BALMET Lucie
FAURE Philippe	GIRARDOT Frédéric	STUTZ Anne	JEANNIN Michel
PREVOT Fabienne	TRAPANI Mary	CURT Jean-Pierre	MAUGIRON Gilbert
BRUGNERA Jean-Michel	GIACOMETTI Geneviève	GIRAUD Murielle	FOGLIA Maxence
GERBI Franck	LAURENS Patrick	RAVANAT Jean-Luc	THIBAUD David
ROBERT Philippe	FROMENT Thierry	CHARLES Christian	
MASLO Raymond	MENDEZ-DIAZ Philippe	BALME Eric	
ROSSI Angélique	TAVERNA Philippe	MENDEZ Alain	

Absents excusés représentés : MULYK Fabien (pouvoir à SERRE Emmanuel), CHATTARD Arnaud (pouvoir à BRUGNERA Jean-Michel), CHANTRE Carine (pouvoir à ROSSI Angélique), GONNORD Franck (pouvoir à DECHAUX Marie-Claire), DURAND Bernard (pouvoir à LAURENS Patrick), BRUN Sylvie (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), GARNIER Jean-Luc (pouvoir à BALME Eric), MAUGIRON Frédéric (pouvoir à SAURAT Coraline), BARTHELEMI Maryse (pouvoir à BATTISTEL Marie-Noëlle).

Nombre de délégués en exercice :	62
Nombre de délégués présents :	49
Nombre de pouvoirs :	09
Nombre de délégués votants :	58

OBJET : ENVELOPPE « COMITE LOCAL DE SANTE » : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COLLECTIF D'ADDICTOLOGIE MATHEYSINE-TRIEVES

Le Collectif d'addictologie Matheysine-Trièves se réunit à l'Hôpital « Fabrice Marchiol » situé à La Mure, et rassemble différents professionnels, institutions et une association d'anciens addicts (alcool).

Ce collectif, sous cette forme, est unique en Isère. Cette dynamique est reconnue par les différents réseaux professionnels et par l'ARS. Plusieurs actions ont déjà été portées sur le territoire (conférence-débat sur le CBD, conférence sur l'alcool et l'adolescence, etc.). La médecin addictologue à la tête du collectif met en garde contre les conclusions hâtives. Il n'y a pas que l'alcool et le tabac, la Matheysine est aussi concernée par les consommations « urbaines » : cannabis, résine (shit) et cocaïne. Les cigarettes électroniques (et puffs), outils de sevrage pour les adultes, sont parfois le premier accès à la nicotine pour les jeunes.

Le collectif d'addictologie souhaite travailler sur un diagnostic addictologique Matheysine-Trièves. Ce diagnostic traiterait en profondeur de la thématique par rapport au diagnostic mené pour le Contrat local de santé en 2024.

Deux volets sont prévus :

- Un volet quantitatif, mené par l'Observatoire régional de santé
- Un volet qualitatif, mené par la CPTS et le collectif d'addictologie

Le plan de financement fait apparaître un besoin de 10 000 € nécessaires. Des structures et collectivités partenaires se sont déjà engagées à soutenir le projet :

- Communauté de Communes du Trièves : 500 €
- CPTS Lacs et Montagnes du Sud Isère : 5 000 €
- Mairie de La Mure : 300 €
- Réseau d'addictologie Sud Isère (la maison mère) : 1 000 €
- Soit 6 800 €
- En attente de décision : MSA, Département, CPTS Drac Sud (nord Trièves)

Considérant l'enveloppe de 5 000 € prévue pour le Contrat Local de Santé en 2025, Mme la Présidente propose de contribuer à ce diagnostic, à hauteur de 800 €.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ATTRIBUE** une subvention de 800 € au Collectif d'addictologie Matheysine-Trièves ;
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal ;
- **AUTORISE** Mme la Présidente à signer tous les documents inhérents à cette décision.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 25 septembre 2025

La Présidente,
Coraline SAURAT

